



Les tribus gauloises

*Torque en or, produit en Gaule, vers la fin du 2^e siècle
av. J.-C.
Metropolitan Museum, New-York.*

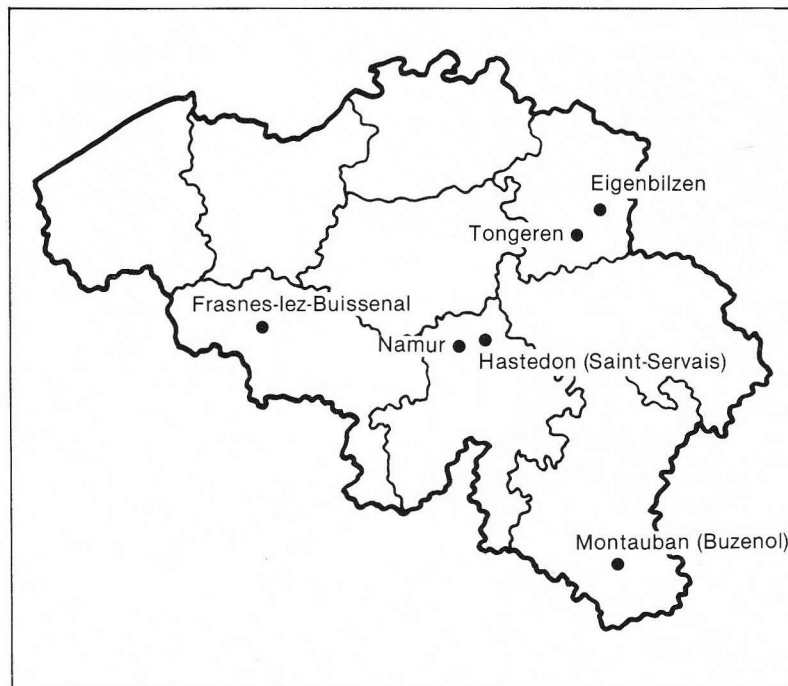
© New York, Metropolitan Museum.

De Gallische stammen

61

*Gouden halssieraad, in Gallië vervaardigd omstreeks
het einde van de 2^e eeuw vóór Kristus.
Metropolitan Museum, New-York.*

© New York, Metropolitan Museum.



Cette illustration vous est offerte
par les firmes dont les produits
portent le timbre

Artis-Historia.

Reproduction et vente interdites.

Deze illustratie wordt u aangeboden
door de firma's wier produkten het
Artis-Historia zegel

dragen.
Nadruk en verkoop verboden.

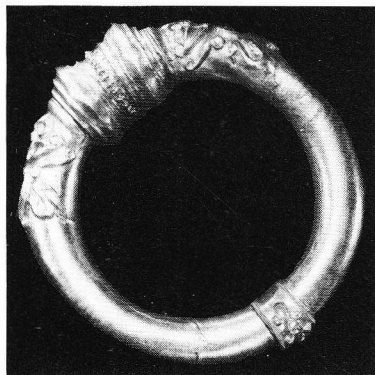
S.V. **Artis-Historia**, S.C.
Rue Général Gratry, 19
1040 Bruxelles

S.V. **Artis-Historia**, S.C.
Generaal Gratrystraat, 19
1040 Brussel



Les tribus gauloises

61



Ce **torque** a un diamètre de 20,3 cm. Il est constitué d'une mince feuille d'or presque pur (88%) appliquée sur une âme composée de résine et de cire d'abeille dont la rigidité est assurée par une armature métallique. Cette production, typique de l'artisanat celtique en Gaule, constituait un attribut masculin.

Ce bijou, remarquable par son décor animalier, faisait partie d'un trésor découvert en 1864 à Frasnes-lez-Buissenal. L'accompagnaient un autre torque (diamètre: 12 cm); un anneau de grande dimension; et 52 pièces de monnaies en électrum, frappées entre 70 et 50 av. J.-C. et attribuées aux Nerviens ou aux Morins.

Structures et relations intertribales

Les tribus que César situe à l'emplacement de la Belgique actuelle, sont toutes d'origine celtique. Elles n'ont jamais pu former un Etat, en raison du particularisme assez étroit de leurs structures. Seule la classe des druides est parvenue à exercer une action concertée engageant l'ensemble de la Gaule.

Dans ses *Commentaires sur la guerre des Gaules*, César situe le peuple belge au nord de la Marne et de la Seine.

Eloignés de la civilisation romaine, les Belges montrent beaucoup de rudesse, d'autant plus qu'ils sont continuellement en guerre avec les Germains, habitant au-delà du Rhin, qui leur sont immédiatement voisins (Livre I, 1).

D'après les Rèmes, ralliés à Rome, la plupart des Belges avaient jadis franchi le Rhin pour se fixer sur le sol fertile du nord de la Gaule, après en avoir chassé les habitants. Ces conquérants avaient gardé une haute opinion d'eux-mêmes pour avoir été les seuls à pouvoir résister aux Teutons et aux Cimbres qui avaient ravagé toute la Gaule.

Les Rèmes distinguent, parmi les Belges capables de s'opposer à César, les contingents suivants dont ils grossissent probablement les effectifs: 50.000 Nerviens, qui sont les plus barbares; 25.000 Morins; 7.000 Ménapiens; 19.000 Atuatuques; environ 40.000 Condruses, Eburons, Cérèses et Pémanes, tous qualifiés de Germains (Livre II, 4). Condruses et Sègnes se situent entre les Eburons et les Trévires (Livre VI, 32).

Hormis les Trévires, qui fournissent une cavalerie à César, et les Rèmes, trop proches de la Gaule celtique, les autres tribus belges entrent dans une confédération que le péril commun cimente. Abrisée par la forêt d'Ardenne, qui s'étend depuis l'océan jusqu'au Rhin, cette partie de l'ensemble belge se rattache toutefois au monde celtique par de nombreux liens, tant ethniques que linguistiques et culturels. Jamais, cependant, l'idée de former un Etat n'a pu vaincre le particularisme étroit des tribus, retranchées derrière les limites naturelles de leurs territoires. A chaque tribu correspond, dès lors, une organisation politique et sociale particulière. Celle-ci est déterminée en fonction de la dominance qu'exercent les guerriers sur les *ambacti* ou tribus clientes et en raison des structures internes consacrant la prédominance d'une classe sur les autres.

Au système spartiate des Nerviens, instituant un roi entouré d'un conseil de nobles (600 du temps de César), s'oppose celui de la double royauté en vigueur chez les Eburons. Seule la classe des druides qui, à côté de son rôle religieux, avait également pris de l'importance au point de vue judiciaire, parviendra à réaliser une certaine unité concrétisée par l'assemblée annuelle au pays des Carnutes.

P. Rocour

Les tribus gauloises

61



Prototype de la monnaie des Belges:
le statère d'or de Philippe de Macé-
doine (356-336 av. J.-C.).
Bruxelles, Musées royaux d'Art et
d'Histoire.

Guerres et paix chez les Belges

Pour échapper aux incursions répétées de divers groupes celtes et aux guerres tribales endémiques, les populations se réfugient sur les hauteurs et se retranchent dans des *oppida*. Cette période troublée n'empêche toutefois pas de commercer: une monnaie d'or remplacera le troc dans le courant du deuxième siècle avant notre ère.

L'arrivée de César mettra fin à l'opulence.

Depuis le 5^e siècle av. J.-C., le territoire belge est balayé par de nombreuses vagues celtiques. Les unes proviennent de la Champagne et de la Marne; d'autres, plus tumultueuses, de la région rhénane où les *Belgae* se sont massés.

Durant cette période trouble, on érige de nombreuses forteresses, refuges pour les populations en détresse. Inversement, certains ouvrages à caractère défensif permettent aux envahisseurs qui les occupent, de mieux asservir le pays conquis. Ainsi, les Atuatuques, issus du noyau de six mille hommes constituant l'arrière-garde que les Cimbres et les Teutons avaient laissée en place sur la Meuse moyenne vers 110 av. J.-C., se retranchent-ils dans Atuatuca (Tongres?), tout en imposant un tribut aux Eburons. Parmi la trentaine d'emplacements d'*oppida* ou de *castella* relevés en Belgique, on mentionnera tout particulièrement Buzenol (2,5 ha) et Hasledon (13 ha).

Malgré la situation peu sûre du pays et le caractère endémique des guerres tribales, le commerce peut atteindre les coins les plus reculés du pays. Ainsi, le bandeau d'or, découvert en 1871 à Eigenbilzen, permet non seulement de mettre en exergue la haute maîtrise des orfèvres celtes de la fin du 5^e siècle,

mais aussi de prouver un contact avec le sud grâce au mobilier d'origine italique qui accompagne ce dépôt funéraire. Par ailleurs, se met en place, dès le 2^e siècle avant notre ère, un système monétaire basé sur le statère d'or de Philippe II de Macédoine.

Suivant Suétone, cette opulence cessera avec l'arrivée de César en Gaule. Celui-ci *pilla les chapelles et les temples des dieux qui étaient remplis de riches offrandes*. Comme la Gaule avait de l'or en abondance, *il le fit vendre en Italie et dans les provinces sur le pied de 3000 sesterces la livre*. La conquête romaine fit donc disparaître les statères d'or et une monnaie nouvelle, à base de cuivre, d'étain et de plomb, fut mise en circulation.

P. Rocour

A lire:

V. Tourneur,
Les Belges avant César,
Bruxelles, 1944
Coll. **Notre Passé**.

M.E. Mariën,
L'empreinte de Rome,
Anvers, 1979.

A visiter:

les Musées royaux d'Art et d'Histoire, à Bruxelles.